



Décembre 2017
Numéro 3

Dans ce numéro

Des adhérents mobilisés..... 1
La compagnie de l'Arbre 1
APAJH 38 2
Démarches administratives 2
CR d'une commission 3
Cantil'Hom..... 3
Le Lieu de vie « tentative »4
Pada Blabla 4
Le conseil départemental5
Sur la ferme du Bercaïl 6
Nos prochains rendez-vous.....6

Des nouvelles du bercaïl paysan

Des adhérents mobilisés.

Nous avons eu l'opportunité de trouver 24 clapiers à lapin, pour un prix très raisonnable, sur le bon coin. C'est un bon investissement pour le bercaïl, car, même si on espère pouvoir mettre les lapins dans des cages à l'herbe, ils seront en clapier l'hiver.

Pas facile cependant de démonter tous ces clapiers en prenant les précautions nécessaires pour pouvoir les remonter à Gillonnay. Pas facile non plus de pouvoir transporter tout cela du lieu d'achat à la ferme du Bercaïl.



Merci beaucoup à Gilles, Denis, Jean-Claude, Jean-Yves et Yannick, qui, sous la houlette de notre président Raymond, ont réalisé ce chantier mi-novembre.



Merci à la compagnie de l'ARBRE

L'Arbre est une compagnie de théâtre professionnelle, fondée en 2006 par Jeanne Guillon et Aurélien Delsaux, directeurs artistiques. Depuis 2011, ils présentent un spectacle de cabaret poétique et loufoque : la conférence complètement contemporaine, qui devient cette année, la conconconférence. Quatre comédiens, Constance, Consuelo, Confucius et Conquistador proposent une lecture totalement décalée de l'actualité, où l'émotion et la réflexion ont leur place. Cet automne, la compagnie a décidé que les représentations de la conconconférence seront en lien avec des associations locales. Ainsi, l'argent collecté par la buvette participative des spectacles de Gillonnay, a été offert par la compagnie de l'Arbre au Bercaïl Paysan. Nous sommes très touchés par leur soutien et les remercions beaucoup. Profitons de cet article aussi pour leur dire toute notre admiration pour leurs créations. N'hésitez pas à aller les voir pour les quelques dates qui restent au programme comme vous pouvez le voir sur l'affiche ci-jointe.

<https://l-arbre.fr/>



Notre rencontre avec le président et le vice-président de l'APAJH 38



Les démarches administratives de l'association du Bercail

Une association doit demander son immatriculation au répertoire national des entreprises et des établissements (appelé également répertoire Sirene : système informatique pour le répertoire des entreprises et des établissements), géré par l'Insee lorsqu'elle remplit au moins l'une des conditions suivantes :

- elle souhaite demander des subventions auprès de l'État ou des collectivités territoriales ;
- elle envisage d'employer des salariés ;
- elle exerce des activités qui conduisent au paiement de la TVA ou de l'impôt sur les sociétés.

Comme nous souhaitons demander des subventions par l'Etat ou les collectivités territoriales et que nous espérons un jour avoir des salariés, nous avons fait la demande d'immatriculation. Elle est en cours de traitement.

A l'issue de notre rencontre avec les directeurs de pôles de l'APAJH 38 (voir n°2 du journal du Bercail), nous avons conclu qu'il était nécessaire que nous rencontrions les membres du bureau de cette association iséroise.

Grâce à Elizabeth Nicoud, adhérente à la fois au Bercail paysan et à l'APAJH 38, cette rencontre a eu lieu le mardi 21 novembre à 18h. En compagnie d'Elizabeth Nicoud, nous avons pu rencontrer M. Pellissier, président, et M. Galli (résidant à Gillonnay), vice-président de l'APAJH 38.

M. Pellissier jouit d'une grande expérience aussi bien au niveau départemental qu'au niveau national puisqu'il est dans les instances de l'APAJH depuis plus de 20 ans. Il nous a donné de nombreux conseils, prévenus de points clés sur lesquels nous devrions être vigilants. Plus que cela encore, M. Pellissier, qui trouve notre projet intéressant et complémentaire aux activités actuelles de l'APAJH, nous a proposé de collaborer avec nous pour favoriser la naissance du lieu de vie et d'activités agricoles. En effet, il considère que nos objectifs sont identiques : l'accueil et l'accompagnement de personnes en situation de handicap. Ce partenariat pourrait être formalisé par une convention entre nos deux associations. M. Pellissier souligne le fait que comme l'APAJH est une association connue et reconnue par le conseil départemental, cela pourrait constituer un « plus » pour obtenir l'autorisation d'ouverture de la partie hébergement. Il faut aller plus loin dans la réflexion, mais nous avons apprécié déjà leur soutien moral et le fait qu'ils nous offrent une possibilité de collaboration.



La commission « affiner le projet—étude des besoins du territoire »

La commission « affiner le projet—étude des besoins du territoire » s'est tenue chez Raymond, le vendredi 17 novembre. Etaient présents, Michel Gaillard, Anne-François Berger, Elizabeth Nicoud, Jeanne Guillon, Raymond Riban, Loïc Sueur et Carole Puechavy.

Les décisions prises sont les suivantes :

=> **Se faire accompagner par le DLA** c'est-à-dire le Dispositif Local d'Accompagnement qui est porté par GAIA (Grenoble Alpes Initiative Active) en Isère. Objectif : laisser voir au Département que nous sommes accompagnés et que nos chiffres sont validés par une structure d'accompagnement

=> **Se faire également accompagner par le CREAI** (Centre Régional d'Etudes, d'Actions et d'Informations en faveur des personnes en situation de vulnérabilité) : Carole a pris contact avec cet organisme et on devrait pouvoir les rencontrer début 2018. Objectifs : Nous apporter leur expertise sur la pertinence du projet, nous aider à mettre en avant les aspects innovants, nous guider dans le cadre d'une méthodologie globale combinant analyse stratégique, méthodologie, diagnostic et expertise... et démontrer au Département le sérieux du projet.

=> Carole qui a déjà débuté la **rédaction du projet d'établissement** se propose de croiser les différents documents que nous avons recensés à ce jour et qui peuvent être des supports, de type référentiel, à l'élaboration et à la rédaction du projet (docs du LVA du Gard, doc de l'ANESM : agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et des services sociaux et médico-sociaux, ...). Un premier objectif serait de concevoir **un plan détaillé**. Carole se propose de faire un document parallèle sur la partie accueil de jour.

=> concernant l'évaluation des besoins du territoire en structures d'accueil, Elisabeth Nicoud nous conseille de nous rapprocher de **l'ODPHI** : Office Départemental des Personnes Handicapées de l'Isère). L'ODPHI est un observatoire financé par le Département et il existe sûrement des études des besoins du territoire qui ont été réalisées.

Infos diverses sur l'association

Les adhérents :

Au 1er décembre, le nombre d'adhérents est de 70.

Nous avons envoyé une présentation de l'association aux techniciens du conseil départemental. Outre le nombre d'adhérents, nous avons tout particulièrement développé les CV des adhérents qui travaillent dans le monde médico-social pour mettre en évidence nos compétences internes. Sans certitude, nous pensons que cela a eu un effet positif puisque lors de notre rencontre du 24 novembre, on a senti un changement de posture à notre égard.



Le Chœur d'hommes de la Chorale de St Siméon a décidé d'offrir l'argent collecté lors de son concert de Noël au « Bercaïl paysan ».

Ce concert se déroulera **le vendredi 15 décembre**

à l'église de St Siméon de Bressieux.

A cette occasion, nous commercialiserons pour la première fois, les sacs réalisés par **« Couleur Poney »**





M. Bazzanna permanent-fondateur du lieu de vie « Tentative » dans le Gard

Lors des premières rencontres que nous avons faites avec Anne-Françoise, nous avons visité un lieu de vie qui accueille des jeunes filles mineures et mères. Le responsable de ce lieu de vie nous avait alors parlé d'un lieu de vie dans le Gard dont le responsable (M. Bazzanna) s'occupe du GERPLA (Groupe d'échange et de recherche pour et sur la pratique en lieu d'accueil). Suite à notre rencontre du 12 octobre avec le conseil départemental, nous avons appelé M. Bazzanna pour avoir son soutien et des informations complémentaires sur les lieux de vie afin d'avoir des arguments supplémentaires. Nous nous sommes

alors rendus compte que le lieu de vie « Tentative » du Gard est réservé à l'accueil de personnes adultes handicapées et non à l'accueil d'enfants ou adolescents comme pour les autres lieux de vie connus en Isère.

Nous avons eu, le 19 octobre, un échange téléphonique assez long avec M. Bazzanna dont le lieu de vie est autorisé, par le conseil départemental du Gard, depuis 2004. Il nous a donné de nombreuses informations et s'est proposé de nous envoyer des documents concernant son lieu de vie qui pourraient nous être utiles. Il nous a notamment envoyé des données financières que nous avons pu envoyer au conseil départemental de l'Isère pour leur montrer la viabilité économique d'un lieu de vie accueillant des personnes adultes handicapées.

Le 25 novembre, nous avons eu le plaisir aussi de rencontrer M. Bazzanna qui est passé par Gillonnay en allant à Grenoble. Nous avons pu échanger longuement et il nous a donné de nombreux renseignements précieux, tant sur l'organisation interne du lieu de vie que sur les arguments à développer auprès du conseil départemental pour faire avancer notre dossier.

Nous avons décidé d'adhérer au GERPLA pour bénéficier, plus encore, d'un accompagnement dans le suivi du projet car ils sont vraiment spécialisés dans les particularités des lieux de vie. Nous allons aussi adhérer à l'URIOPSS (*Union Régionale Interfédérale des Œuvres et Organismes Privés Sanitaires*) dont les interventions visent à améliorer l'organisation des réponses sociales et à renforcer le rôle et la place des associations dans le dispositif de protection sociale en France.



On parle de nous !

L'association « **Planète autisme Drôme Ardèche** » a publié un article sur "le bercail paysan" dans le dernier numéro de leur **lettre mensuelle "Pada blabla"**.

Merci beaucoup à eux et en particulier à Delphine.

Vous retrouverez ce Pada Blabla n°27 du 15 novembre 2017

à cette adresse :

<http://www.planeteautisme-dromeardèche.fr/index.php>

Vous pouvez également vous y abonner en écrivant à secrtaire.planeteautisme@gmail.com



Notre rencontre avec les administratifs du conseil départemental de l'Isère –épisode 4 !

Le 24 novembre à 16h nous avons à nouveau rencontré madame Lamotte et monsieur Duval à la maison de l'autonomie de Grenoble. Nous avons essentiellement discuté avec M. Duval car Mme Lamotte n'était retenue sur une autre réunion.



M. Duval nous fournit des éléments de budget d'une structure qui faisait de l'accueil de jour sur une exploitation agricole et qui est désormais fermée. Cette structure sollicitait une subvention du conseil départemental. Comme lors de notre précédente rencontre, il nous invite à utiliser cette formule d'accueil de jour pour commencer et de solliciter pour cela une subvention de fonctionnement que l'on pourrait même négocier pluriannuelle. Ensuite, il nous donne des valeurs de prix journée pour des structures médico-sociales qui accueillent des adultes handicapés. Il nous indique qu'en aucun cas, le conseil départemental n'autorisera l'ouverture de structure ayant un prix journée supérieur à la valeur moyenne actuelle (soit environ 140 euros). Quand nous faisons référence à d'autres structures existantes ayant un prix journée plus élevé, il nous a indiqué que c'est parce que ces structures se sont ouvertes il y a longtemps. Actuellement, la politique du département est d'ouvrir des places avec un prix journée plus modéré pour pouvoir ouvrir plus de places et donc accueillir plus de personnes.

M. Duval nous a aussi donné différents éléments à inscrire dans notre projet si nous souhaitons aller plus loin comme par exemple, le nom et l'orientation des personnes qui seraient potentiellement intéressées par notre structure. M. Duval nous encourage à commencer par de l'activité de jour, même si on garde l'idée de faire de l'hébergement ensuite, pour pouvoir ouvrir plus vite et aussi pour que l'on puisse se constituer un réseau et nous faire connaître pour éviter d'avoir des places non pourvues,

puisque seules les journées d'accueil réellement réalisées pourraient être facturées au conseil départemental.



Rappel des épisodes précédents dans nos rencontres avec le Conseil départemental

Episode 1 : Mai 2017—Présentation du projet au président, Jean-Pierre Barbier, et la vice-présidente ayant pour délégation la dépendance et le handicap , Laura Bonnefoy ; mais aussi à des administratifs dont madame Gruffaz, directrice générale à la famille. A l'issue de cette rencontre, madame Gruffaz nous propose un rendez-vous de travail avec des membres de son équipe pour affiner le projet.

Episode 2 : Août 2017— Madame Gruffaz et monsieur Duval (contrôleur de gestion auprès des établissements accueillant des personnes adultes handicapées) nous présentent les différentes structures d'hébergement pour les personnes adultes handicapées, en omettant de parler des lieux de vie qu'ils ne connaissent que pour l'accueil des jeunes. Nous nous séparons en nous engageant à rencontrer l'association l'APAJH 38 et eux s'engagent à étudier attentivement le dossier de présentation de notre projet que nous leur laissons.

Episode 3 : Octobre 2017— Madame Lamotte (Directrice à l'autonomie) et monsieur Duval nous reçoivent à la maison de l'autonomie. Ils nous informent qu'ils trouvent le projet d'accueil de personnes handicapées sur la ferme très intéressant, mais qu'ils ne croient pas à la viabilité économique de la partie hébergement. Suite à nos objections, ils nous proposent de reprendre rendez-vous pour travailler sur les budgets de structures de taille équivalente à la nôtre comme celle de l'Arche de Jean Vanier par exemple.

Sur la ferme du Bercaïl....

Quelques nouvelles de la ferme :

=> **La lutte**, nom donné à la mise à la reproduction des brebis avec les béliers, est bientôt terminée. Les béliers vont retrouver le box qui leur est réservé fin-novembre– début décembre. La lutte ayant duré deux mois, les agnelages devraient se dérouler entre mars et avril. Ainsi, les agneaux nés auront au moins deux mois au moment de la montée en alpage.



=> Durant tout le mois de novembre, Yannick et Loïc ont passé beaucoup de temps à couper régulièrement les onglons des brebis pour enrayer le développement du piétin qui est une maladie qui provoque des boiteries. **On remercie beaucoup la ferme du lycée agricole** qui,

dans l'attente de la mise en place de nos propres installations de contention, nous a prêté le couloir de contention mobile.

=> La **vente des colis d'agneaux** se poursuit. N'hésitez pas à contacter Loïc pour les commandes et à faire passer l'info autour de vous. Là encore, **merci à Adrien** qui nous prête la moutonnière et nous a trouvé des glacières pour ramener les colis de l'abattoir.



Nos prochains rendez-vous

=> **le 6 décembre**: rendez-vous avec un juriste du CER (réseau associatif de conseil et d'expertise comptable) pour peaufiner le montage de la structure agricole et de ses liens avec la partie accueil.

=> **le 19 décembre** : présentation de notre projet au conseil d'administration de l'association Envol Isère Autisme.



Le Bercaïl Paysan

Lieu de vie et d'activités agricoles
1005 route du Dauphiné, 38260 Gillonnay

Président : Raymond RIBAN

Trésorière : Anne-Françoise BERGER

Secrétaire : Martine CROISIER

lebercaïlpaysan@orange.fr

06.26.55.14.17

<https://www.facebook.com/Un-avenir-pour-un-autiste-114594612317034/>

<https://www.leetchi.com/c/un-travail-pour-un-autiste>

Les agneaux du Bercaïl Paysan



Vente directe de **viande d'agneau**, nourris sous la mère, puis élevés à l'herbe.

Troupeau de Thônes et Marthod, race rustique, adaptée à un élevage en plein air intégral. Les brebis passent l'été à l'alpage, les agneaux sevrés dans les prairies herbeuses de Lentil en Isère.



La ferme du Bercaïl Paysan

Sur réservation,

Contactez Loïc au 06.58.07.56.43

loic.sueur@wanadoo.fr



Vente d'agneau entier (12 à 15 kg)
ou demi-agneau (6 à 8 kg)

Découpé, en sachet sous-vide

Date et lieu de livraison à convenir avec Loïc Sueur

13,50 euros le kg

Bon de commande

Coordonnées du client

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

Adresse de messagerie :

Produit	Quantité
Agneau entier	
Demi-agneau	

Bon de commande à envoyer à :
Loïc SUEUR, 247 Grande rue Jeanne Sappay, 38980 VIRIVILLE ou par téléphone 06.58.07.56.43 ou par messagerie : loic.sueur@wanadoo.fr

La ferme du Bercaïl paysan est destinée à recevoir des personnes adultes handicapées. Notre objectif, à court terme, est de créer un lieu de vie et d'activités agricoles pour permettre aux personnes accueillies de vivre à la campagne, dans un lieu de vie familiale en ayant des activités fonctionnelles sur la ferme du Bercaïl.

Pour en savoir plus sur notre projet : <https://vimeo.com/213875100>